Composante Type de diplôme Mention de diplôme Version d'étape **UFR** des Sciences 13 Master

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Mathématiques appliquées, statistiques Master 1 Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques Appliquées et Analyse Décisionnelle MAMAS MASSM1_201

Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme

Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif

NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

Régulier : oui / non ? Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

			Régime spécial	·					<u></u>									_	
Erasmus: oui / non? Enseignement à distance: oui / non?			Évaluation continue intégrale				SESSION 1 Contrôle continu Contrôle terminal			al	SESSION 2 Contrôle terminal								
							Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC Nature (écrit / AOF si porteur oral / pratique	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou	Nature (écrit / oral / pratique	Nombre d'épreuves envisagé (2		Nature (écrit / oral /	one termina	Nature ora	(écrit /			
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	de crédits / assiduité)	minimum)		/ assiduité)	minimum)	Part CC	pratique)	Durée	Part CT prati	que) Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
SEMESTRE 'SMMASS1	SMMAS1A			Statistiques fondamentales 1	5					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	5	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS1	SMMAS1B			Techniques d'enquêtes	4					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS1	SMMAS1C			Recherche opérationnelle	4					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS1	SMMAS1D			Programmation orientée objet	4		écrit		4									4	
SMMASS1	SMMAS1E			Bases de données	5		écrit		4									5	
SMMASS1	SMMAS1F			Logiciels statistiques 1	4					écrit	1 (2h)	100 %			éc	rit 2h	100 %	4	
SMMASS1	SMMAS1G			Anglais & Communication	4													4	
SMMASS1	SMMAS1G		SMMAS1G1	Communication	1.5	MASSM1_201	écrit ou autre		4									1,5	
SMMASS1	SMMAS1G	0	YSMMAT1G	MIM. Anglais (M1-S1)	2.5	MAT1M1_201	écrit ou autre		4									2,5	
SEMESTRE 2	2					1			Г										Line des Ouetes de CO en esseion des référes en TD Elle est en esté en
SMMASS2	SMMAS2A			Statistiques fondamentales 2	4					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS2	SMMAS2B			Logiciels statistiques 2	4					écrit	1 (2h)	100 %			éc	rit 2h	100 %	4	
SMMASS2	SMMAS2C			Analyse de données	4					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS2	SMMAS2D			Classification	4					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	4	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS2	SMMAS2E			Informatique de l'entreprise	3					écrit	2 (1h+2h)	100 %			éc	rit 2h	75 %	3	Une des 2 notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 25%
SMMASS2	SMMAS2F			Humanités	3													3	
SMMASS2	SMMAS2F			Anglais	2	MASSM1_201			4									2	
SMMASS2	SMMAS2F		SMMAS2F2	Communication	1	MASSM1_201			4									1	
SMMASS2	SMMAS2G			Stage ou projet	8		rapport ou oral		4									8	
			EEMASTER	Engagement Etudiant (hors maquette)	0														

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Compensation de éléments affectés de leur coefficient dans une UE Compensation des UE (avec leur coefficients) dans le semestre sauf pour le semestre 2 où l'UE stage ne rentre pas dans la compensation

Pas de compensation des 2 semestres de la même année.

Le nombre d'épreuves des CC indiqués dans le tableau est le minimum auquel on s'engage, mais l'enseignant peut prendre la liberté pédagogique d'organiser plus d'épreuves. Le mode de calcul de la note de CC (moyenne pondérée ou autre) sera précisé, ainsi que le nombre de CC et les autres modes d'évaluation, en début de semestre dans le mois suivant le début de l'enseignement.

Absences justifiées :

CC intégral, CT ou combinaison : Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.

ECI : Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2 Pas d'AJAC

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

		session 1	session 2					
A/	CC	tout au long de l'année	CT					
B/	CC + CT		CT					
C/	СТ	à l'issue du semestre	CT					

D/ ECI* Evaluation continue intégrale

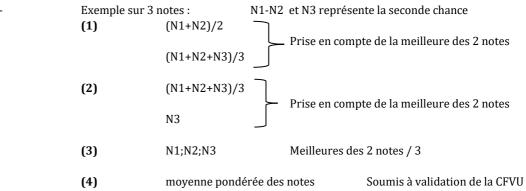
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :



Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)